



### Définition du poste :

- Titulaire du CAPPEI (parcours « enseigner en ULIS ») ou équivalent (CAPSAIS, CAPA-SH option D).
- L'enseignant possède une expérience :
  - auprès d'un public d'élèves en situation de handicap, en particulier des élèves présentant des troubles des fonctions cognitives,
  - du travail en partenariat avec les personnels éducatifs, médicaux et paramédicaux.

### Cadre :

- L'enseignant exerce dans un dispositif « Unité Localisée d'Inclusion Scolaire » implanté au sein d'un collège ou d'un lycée.
- L'ULIS est un dispositif qui accompagne des adolescents sur décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) dans le cadre de leur projet personnalisé de scolarisation. C'est un dispositif d'inclusion collective, fondé sur l'alternance modulée de regroupements pédagogiques dans et hors de la classe et de périodes de formation centrées sur la qualification, voire sur la certification, autorisant la continuité des parcours de formation.

### Missions :

- Mettre en œuvre les parcours individualisés des élèves dans une perspective de réponses souples et évolutives adaptées à leurs besoins spécifiques.
- Coordonner les activités pédagogiques conduites au sein du dispositif dans le cadre d'un parcours de formation établi en équipe.
- Gérer l'ensemble des actions de regroupement et assurer les enseignements visant à développer ou à consolider certains apprentissages tels que prévus par les projets individuels de formation générale et/ou professionnelle de chacun des élèves.
- En lycée professionnel, rechercher pour chaque élève les conditions optimales d'accès aux apprentissages scolaires, professionnels et sociaux au sein de leur classe et lors de stages en entreprise afin de les accompagner vers une formation qualifiante, voire diplômante.

### Fonctions :

- Assurer la coordination du dispositif ULIS.
- Favoriser la participation des élèves de l'ULIS aux activités pédagogiques, éducatives et professionnelles (lycée professionnel) dans les classes.
- Faciliter l'enseignement des professeurs en leur fournissant informations et appui pédagogique.
- Coordonner les emplois du temps des élèves ainsi que les interventions des personnels de services spécialisés.
- Coordonner les accompagnements par l'AESH-co.
- Favoriser en équipe la préparation de l'insertion professionnelle (lycée professionnel).

### Compétences :

- Connaître l'environnement réglementaire et institutionnel concernant la scolarisation, les aides spécifiques et l'accompagnement éducatif des élèves en situation de handicap.
- Savoir analyser les besoins éducatifs particuliers et les prendre en compte dans le projet pédagogique du dispositif ainsi que dans chaque projet individuel.
- Savoir mettre en œuvre, en complémentarité, des pratiques pédagogiques différenciées et adaptées visant à développer les compétences attendues en lien avec le projet personnalisé.
- Être en capacité d'associer les familles à la mise en œuvre d'un parcours de formation adapté à leur enfant et de s'intégrer dans une équipe pluri-catégorielle.
- Avoir le sens du travail en équipe, ainsi que des capacités d'écoute et de communication.
- Posséder une bonne connaissance de la voie professionnelle en LP (pour les candidats ULIS de LP).
- Posséder une bonne connaissance des parcours en lycée (pour les candidats ULIS de LEGT).

### Point de vigilance :

Pour ce type de poste, il est nécessaire de prendre contact avec la circonscription ASH de votre département (DSDEN).